L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 FEVRIER 1849.

Imprimé et publié par
[F]AGNE & WEISSE,
No. ... de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 10 FEVRIER

[illegible]

NOUVELLES D'EUROPE.

[illegible]

NOUVELLES DE CHAGRES.

[illegible]

...le jeune homme dont s'énamoura la ... épouse. L'adolescent de son côté ... éprouvé un tendre sentiment pour sa ministre, et ma foi, un beau matin, Mme Calkins ... avec son candide amoureux. Nous ... qu'ils avaient été arrêtés à Syra... au petit bonhomme un emprisonnement de quelques jours, lui dit que s'il s'enrôlait pour cinq ... dans l'armée des Etats-Unis il abandonnerait l'action. L'innocent séducteur ne se le fit pas dire deux fois, et il s'engagea pour un lustre. Mme Calkins sanglota en apprenant cette fatale ... elle a juré à son mari ... le jeune homme après son temps de service. Le jeune conscrit, que les trente ... de sa Dulcinée n'effraient pas, ... aussi en portant un regard significatif à l'époux infortuné : "Au revoir.... dans cinq ans." Ce pauvre M. Calkins !

UNITED STATES—Ce beau steamer, dont le retard excitait de vives inquiétudes de ce côté de l'Atlantique, est arrivé à New-York.

NEW-YORK—Les whigs de la Législature de New York viennent de désigner unanimement M. WILLIAM L. SEWARD comme leur candidat au poste de sénateur de l'Etat au Congrès des Etats Unis.

THÉATRE D'ORLEANS.

Les Monplaisir.

La danse vient d'envahir le Théâtre d'Orléans sous la bannière des Monplaisir, ... [illegible]

JACQUES DE R.

Chronique Locale.

RIXE SANGLANTE.—Jeudi soir vers huit heures, une rixe a eu lieu à l'écurie de M. Stevens, rue Common, entre deux individus nommés Georges Thomas et Tas. Jones, et s'est terminée par la mort de ce dernier. Plusieurs versions ont lieu sur la cause de la dispute ; voici la plus probable : il paraît que le défunt en poussant une voiture dans l'écurie, heurta l'accusé; celui-ci se fâcha, une bataille s'ensuivit et se termina comme nous l'avons dit plus haut. Thomas ayant été immédiatement arrêté, a comparu hier matin devant le recorder Baldwin et a plaidé non coupable. L'examen de l'affaire est fixé au 15 courant. Un affidavit très bref a été fait par Wm McClosky, dans lequel il déclare, sans aucune explication, que Thomas est le meurtrier de Jones.

—J. Alexander et D. Hayams ont été arrêtés jeudi soir dans la Première Municipalité pour avoir pris une part active dans une rixe. Il paraît que les accusés se battaient vaillamment, lorsque la police vint mettre un terme à leur humeur belliqueuse. Ils ont fourni caution.

—Henry Charles, accusé d'avoir assailli à main armée M. P. Morris, a été arrêté hier dans la Première Municipalité.

—Torregaro, h. c. l., accusé d'avoir assailli une autre personne de sa couleur nommée V. Sanner, et de lui avoir donné deux coups de couteau, a été arrêté hier dans la Troisième Municipalité. Il a fourni caution pour comparaître.

—Une rixe a eu lieu samedi soir dans le voisinage des casernes, entre deux Espagnols, l'un d'eux nommé Martinez, a reçu à l'épaule une blessure assez grave. Un warrant a été lancé contre l'accusé.

VOLEURS MALHEUREUX.—Des voleurs se sont introduits mardi soir dans le bureau du théâtre d'Orléans et ont volé $10 en argent et une cuillère marquée D. M. Vigneaud. Un des employés du théâtre, qui avait oublié de fermer son pupitre où se trouvait une somme de $80 en argent et vingt montres en or, a été heureusement rassuré de voir que sa négligence lui avait été utile. Les voleurs trouvant un meuble ouvert, n'ont pas cru devoir se donner la peine de chercher quelque chose dans un endroit dont on avait pris si peu de soin.

—Trois vagabonds, habitués de la maison de travail de la 2de Municipalité et connus de la police sous les noms de Gallagher, O'Harra et Smith, ont arrêté sur le nouveau chemin à coquilles deux promeneurs nommés Cyrus et Hagan; après avoir fait une recherche générale des objets de valeur que ces individus pouvaient avoir sur eux, ils se sont retirés en emportant l'énorme somme de 65 cents, montant de la prise. Le recorder Baldwin a envoyé l'heureux trio de voleurs devant la 1ère Cour de District.

UNE GALANTERIE.—Le célèbre Auguste Cady a été arrêté hier dans la 3ème Municipalité, comme accusé par Mme Caldwell de l'avoir grossièrement insultée à la barre de son café, et de lui avoir promis de la tuer à la première occasion favorable.

UN SOLLICITEUR.—Sydney Clinton Sloans s'est présenté hier devant le recorder de la 1ère Municipalité, demandant à être poursuivi pour vol d'un porte-crayon d'argent et d'un canif, enlevés de la poche de John Swain, rue Bienville. La plainte avait été déposée il y a environ une semaine.

ABUS DE CONFIANCE.—Cornelius Hickney a fait hier un affidavit pardevant le Recorder Génois contre B. Fins, bijoutier rue Vieille-Levée. Il prétend lui avoir donné deux broches à réparer, que celui-ci refuse de lui rendre. Un warrant a été lancé contre l'accusé.

VOL.—Ellen Coleman, accusée d'avoir volé une montre et $10 en argent, de la maison de M. P. Lynch, rue Girod, a été arrêtée hier dans la 2de municipalité.

UN ENFANT MORT.—Le corps d'un enfant a été trouvé hier après midi enfermé dans une boîte clouée avec soin, que l'on avait cachée sous un tas de gravois près du magasin à planche de M. Toubony sur la Levée. Le coroner tiendra aujourd'hui une enquête sur le cadavre.

FRANCE.

REMANIEMENT DU MINISTÈRE.

Le *Moniteur* du 30 décembre publie les nominations suivantes :

M. Léon Faucher est nommé ministre de l'intérieur.

M. Lacrosse est nommé ministre des travaux publics.

M. Buffet est nommé ministre de l'agriculture et du commerce.

Que dire de ce remaniement soudain, sinon que c'est un badigeonnage par-dessus un replâtrage ?

M. Léon Faucher, à qui l'on confie le ministère politique le plus important, dans les circonstances actuelles, n'était pas destiné, par la place qu'il occupe, dans le parlement, à cette éminente fonction. Publiciste distingué, mais sans prépondérance à la chambre, il pouvait compléter, mais non dominer un cabinet. Redouté du monde commercial par l'ardeur de ses doctrines dans la question du libre échange, il ne s'est fait remarquer dans le monde parlementaire, depuis la révolution, que par l'amertume de ses griefs contre le *coup de main* de février, et son violent désir d'en effacer jusqu'à la moindre trace. La rudesse de ses manières et l'âpreté de son langage lui concilieront peu de sympathies dans un ministère où la personne du ministre est si souvent en jeu, et si constamment en contact avec toute la hiérarchie des fonctionnaires.

M. Buffet, dont nous ne soupçonnions pas hier l'existence parlementaire, est, dit-on, un jeune conservateur qui s'est révélé dernièrement à l'Assemblée par un assez bon discours sur les travaux publics. En conséquence de quoi on le nomme ministre du commerce et de l'agriculture.—Il est vrai que M. de Tracy, président de plusieurs comices agricoles, est chargé, comme agronome, du ministère de la marine, tandis que M. Lacrosse, dont les habitudes sont toutes maritimes, va s'ingénier à louvoyer le mieux possible dans les travaux publics. [*Liberté.*]

—Voici au sujet des modifications ministérielles des détails donnés par d'autres feuilles du soir :

S'il faut en croire les bruits qui circulent, le président de la République verrait sans peine plusieurs membres du ministère actuel se retirer. Il paraît que Louis Napoleon Bonaparte, qui a à cœur de remplir les promesses contenues dans son manifeste, rencontre une vive opposition chez la plupart des membres du cabinet. Non seulement cette opposition est dirigée contre les mesures les plus propres à populariser le président et à lui attirer la reconnaissance d'une partie notable du peuple parisien, mais encore on semble menacer Louis Bonaparte d'une désertion en masse, quand il paraît vouloir prendre une détermination plus libérale que ne le comporte l'esprit du cabinet.

On disait même que la démission de M. de Malleville, ministre de l'intérieur, qui a été positivement offerte hier soir, venait du refus qu'avait fait le président de la République d'approuver la nomination de fonctionnaires que Louis Bonaparte trouvait trop *blancs*.

Nous croyons devoir revenir encore une fois sur les motifs de la ligne de M. Leon de Malleville, pour corroborer certains détails et compléter les explications. Parmi les prétextes employés habilement par le lieutenant de M. Thiers et qui tous couvraient la véritable manœuvre, les uns avaient un corps et les autres n'étaient qu'un fantôme.

Le Président avait demandé trois choses justes et raisonnables à ses ministres :

1o Communication du dossier politique de l'affaire de Boulogne, afin d'apprendre, sans doute, jusqu'à quel point on avait abusé de sa bonne foi.

Ce dossier n'est pas encore retrouvé.

2o Envoi direct au président, par les soins du ..., des dépêches télégraphiques, ... les intérêts du pays.

3o Enfin, mise en liberté de soixante-dix-neuf femmes d'insurgés détenues à Saint-Lazare.

C'est à propos de cette intervention généreuse ... [illegible]

Des explications sur ce triste sujet ont eu lieu dans la séance du 6 à l'Assemblée Nationale, mais elles n'ont ... rien éclairci. Elles ont porté principalement sur des dossiers relatifs à l'affaire de Boulogne et qui auraient disparu, sur le refus que M. de Malleville aurait fait de ... au Président les dépêches contenant toutes les pièces de cette affaire, puis enfin M. Dupont de Bussac est venu poser, à propos de la retraite de M. de Malleville, des questions bien nettes. Voici le sommaire de cet incident.

M. Dupont demande au ministère quels sont les motifs de la retraite de M. de Malleville, il demande s'il est vrai que cette retraite a été causée par les seize cartons dont on parlait tout à l'heure.

Suivant la réponse qui sera faite, il y aura lieu d'examiner si le Président de la République n'a pas le droit de connaître tout ce qui se passe dans l'Etat. (Réclamations.)

Ces seize cartons ont été mis sous le scellé, non par M. de Malleville, mais avant son arrivée au ministère, par M. Panisse, ... remplacé par l'homme qui était à la tête de la police créée en 1840. (Nouveau mouvement.) Et que si c'est donc la personne contre qui on défendait les cartons, ... une soustraction? C'était le Président de la République. (Mouvement prolongé.—Réclamations.)

M. de Malleville.—Les interpellations s'adressent à moi plus qu'au ministère. Je respecte le droit exercé par notre collègue, mais ce droit a ses limites : c'est le respect que nous devons tous à l'homme appelé à l'insigne honneur de présider la République. (Très bien.)

Je ne me suis séparé du cabinet pour aucun dissentiment politique, si des dissentiments personnels ont eu lieu, ils ont été couverts de la manière la plus généreuse, mais j'ai cru que la confiance nécessaire entre le président et l'un de ses ministres ne pouvait être altérée, et j'ai dû me retirer.

On a parlé des seize cartons de communications refusés. Il n'y a eu de refusé que le déplacement.

Il y a partout des officieux, des flatteurs que je ne m'attendais pas à voir sitôt dans les antichambres de la République; ce sont ceux qui ont amené cette demande; mais, je le répète, ce n'a pas été le motif de ma retraite.

Je me suis retiré au premier dissentiment que je ne veux pas expliquer à l'Assemblée. La bienveillance de mes collègues m'absoudra du peu de reproche de susceptibilité exagérée qu'on ne m'épargne pas depuis quelques jours.

Eh bien ! oui, il y a eu froissement; mais je serais coupable, si je ne disais pas que ce qui a blessé ma juste susceptibilité a été couvert avec le plus honorable empressement.

Lettre de M. L. Bonaparte à M. de Malleville.

Voici la lettre que le Président de la République a adressée au ministre de l'intérieur, et qui a déterminé la retraite de ce dernier:

Elysée, 27 décembre 1848.

Monsieur le ministre,

J'ai demandé à le préfet de police s'il ne recevait pas quelquefois des rapports sur la diplomatie; il m'a répondu affirmativement, et il a ajouté qu'il vous avait remis hier les copies d'une dépêche sur l'Italie. Ces dépêches, vous le comprendrez, doivent m'être remises directement, et je dois vous exprimer tout mon mécontentement du retard que vous mettez à me les communiquer.

Je vous prie également de m'envoyer les seize cartons que je vous ai demandés; je veux les avoir jeudi. (Ce sont les dossiers des affaires de Strasbourg et Boulogne.) Je n'entends pas non plus que le ministre de l'intérieur veuille rédiger les articles qui me sont personnels: cela ne se faisait pas sous Louis-Philippe, et cela ne doit pas être.

Depuis quelques jours aussi je n'ai point reçu de dépêches télégraphiques; en résumé, je m'aperçois que les ministres que j'ai nommés veulent me traiter comme si la fameuse constitution de Sieyès était en vigueur; mais je ne le souffrirai pas.

Recevez, monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments de haute distinction.

L.-N. BONAPARTE.

P. S.—J'oubliais de vous dire qu'il y a à Saint-Lazare 80 femmes encore arrêtées, dont une seule est traduite devant le conseil de guerre; dites-moi si j'ai le droit de les faire mettre en liberté ; car dans ce cas, j'en donnerai l'ordre à l'instant même.......

Des manifestations d'un caractère assez grave pour avoir nécessité l'intervention de la magistrature et de la force militaire, dit la *Gazette des Tribunaux* du 8, ont eu lieu hier matin dans les communes des Batignolles et de Bercy. Voici quels en avaient été le prétexte, le caractère et les circonstances: Par suite d'une décision du conseil municipal en date du 2 janvier, conformément aux décrets et règlements dont la mise en vigueur avait été assignée à l'ouverture de l'exercice 1849, les commis de la régie s'étaient présentés hier 5, chez les débitants de boissons pour exercer leurs caves, c'est à dire pour inventorier la quantité de marchandises contenues dans chacune d'elles, il leur fut répondu partout par un refus formel. Manquant d'instructions, car cette résistance n'avait pu être prévue d'après les vœux antérieurement exprimés par les commerçants eux-mêmes, les agens de l'administration durent se retirer, en déclarant toutefois procès-verbal aux débitants, sous réserve d'en référer à leurs supérieurs.

Ce matin, les débitants de boissons ayant persisté, malgré les démarches tentées près d'eux, dans leur résolution de s'opposer à ce que les commis de la régie pénétrassent chez eux, des mesures énergiques, bien que conciliatrices, ont dû être prises. De forts piquets de la garde républicaine et des brigades d'agens de police furent dirigés sur ces deux communes pour prêter aide et protection aux employés de l'octroi. Les débitants, malgré ce déploiement de forces qui témoignait de la part de l'autorité la résolution bien ferme de faire exécuter les prescriptions de la loi, ont de nouveau refusé de s'y soumettre. M. Pinard, procureur de la république, assisté de deux de ses substituts et d'un de MM. les juges d'instruction, a cru dès lors devoir se transporter lui-même sur les lieux, où, nous nous estimons heureux d'avoir à le constater, sa présence a produit plus d'effet que le déploiement de la force active. A six heures tout était rentré dans l'ordre, et les commis de la régie avaient pu sans éprouver de résistance à l'exercice dans les caves des débitans.

LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

"Guerre à l'Assemblée !" Tel est le mot d'ordre des partis qui se sont coalisés pour élever Louis Bonaparte à la présidence. Les injonctions, les sommations menaçantes ne sont pas ménagées: elles partent surtout des comités légitimistes qui veulent à toute force la contraindre à se séparer sans délai. La *Gazette* surtout se distingue par son ardeur; elle parle sans cesse de pétitions provoquées par la réunion de la rue Duphot; et comme on lui demande de quel en est le nombre, elle répond :

"Les soixante journaux de la droite vont se réunir en congrès le 25 janvier; de ces soixante journaux pas un seul, nous l'affirmons d'avance, ne refusera son assentiment aux manifestations dont le comité de la rue Duphot a l'honneur d'avoir pris résolument l'initiative.

"Ces journaux ont aujourd'hui derrière eux plus de six millions de voix !...."

Et à l'appui de cette déclaration, elle publie une note communiquée à toutes les feuilles légitimistes, et qui fixe au 25 janvier la convocation *du congrès*.

Mais les pétitions, le congrès, le comité de la rue Duphot et de la *Gazette de France*, son organe, sembleront bien inoffensifs auprès de certains journaux de Bordeaux. Voici l'appel que publie le *Courrier de la Gironde*, cette même feuille qui, à la nouvelle de l'insurrection de juin, engageait les gardes nationaux des départemens à ne point se hâter de porter secours à la capitale :

"Que pourrait donc l'Assemblée ?—Est-elle populaire ?—Non !—*Elle a prostitué sa dignité le 4 mai*; sa majesté a disparu le 15 mai; son incapacité a produit des résultats terribles le 24 juin, et son imprévoyance a été prouvée le 10 décembre.—A-t-elle le pouvoir ?—Non !—Elle avait reçu un mandat constituant, et elle avait le pouvoir souverain tandis qu'elle accomplissait ce mandat : maintenant, la force publique obéit au président de la République.—A-t-elle le droit ?—Non ! car elle a fait acte de législature, et elle n'est pas législative.—Que pourrait donc l'Assemblée ?—Rien.... que se dissoudre.

"Cependant, l'Assemblée s'oppose au président de la République, comme si elle était populaire, comme si elle avait le pouvoir, comme si elle avait le droit.—Non ! nous ne croyons pas que l'aberration d'un corps politique puisse aller plus loin !

"Et que pourrait Louis Napoléon si l'Assemblée ne se dissolvait pas ?—Est-il populaire ?—Oui. Son nom vient de recevoir la consécration de six millions de suffrages, c'est en lui que le peuple espère.—A-t-il le pouvoir ?—Oui. Le général Changarnier commande l'armée de Paris, le maréchal Bugeaud commande l'armée des Alpes, le général Rulhière est ministre de la guerre.—A-t-il le droit ?—Qui donc oserait dire qu'il ne l'a pas, le jour où il serait évident pour tous que l'Assemblée cause à son gouvernement des entraves et au pays des dangers ?

"—Que pourrait donc Louis Napoléon ?—Il pourrait dissoudre l'Assemblée, il pourrait convoquer les électeurs, et avec les électeurs il pourrait tout."

Veut-on savoir maintenant les résolutions que peut suggérer aux montagnards et aux socialistes ce langage provocateur ? Voici les paroles que nous trouvons dans la *Réforme* du 6 :

"Que signifie cette invocation à MM. Bugeaud, Changarnier et Rulhière, sinon la dissolution forcée, *l'appel aux armes* ?....

"Que l'assemblée y prenne garde ! La calomnie habilement organisée, habilement propagée, l'injure répandue avec confiance et protégée par l'impunité, peuvent détruire à la longue les pouvoirs les plus légitimes. Il y a derrière l'impudence de ces pétitions des projets arrêtés et prouvés. *Un acte de vigueur contre les royalistes devient indispensable*, ... la guerre civile qu'ils nous préparent. Le président de la république peut-il trouver ... ; mais, en dernière analyse, c'est à l'assemblée d'aviser...."

[illegible]

La Révolution démocratique et sociale publie le 9, la note suivante :

Les royalistes ont organisé une croisade contre l'Assemblée, coupable, à leurs yeux, d'avoir proclamé la République au 4 mai. Faut-il donc leur rappeler que, ce jour, tous les représentans, les timides criaient : "Vive la République !" de toute la force de leurs poumons; que, le lendemain, ils votaient avec le reste de l'Assemblée des remercîmens au Gouvernement provisoire, et contribuaient à couvrir de leur approbation tous les actes de la dictature révolutionnaire ! Croient-ils qu'un parti qui cède ainsi devant la peur, qui ment à sa conscience, se peut aspirer à l'honneur d'être pris au sérieux ! Nous autres, nous n'avons jamais crié "Vive le roi !" et jamais ce cri détestable ne sortira de nos poitrines."

La *Gazette de France* a répondu en ces termes :

"Jamais le cri de "Vive la République" n'est sorti de nos poitrines, parce que la République, dans un grand Etat, ne peut être que l'anarchie, mais jamais nos amis n'ont approuvé la dictature révolutionnaire. Si quelques représentans ont manqué à leur devoir, ils ont été désavoués par tous nos amis."

ITALIE.

ROME.—Le 28 décembre, le ministère a prononcé la dissolution des deux conseils législatifs, et proclamé la convocation d'une constituante italienne.

A la date du 3 janvier, on tenait des assemblées préparatoires pour les élections de la Constituante. Les colleges ont été convoqués le 31 décembre. Le lendemain, les chefs du mouvement ont commandé une fête civique à laquelle se sont présentées une partie seulement des bataillons de la garde nationale. La bannière pontificale, avec les emblèmes de la tiare et des clefs de saint Pierre, avait disparu, et l'on a arboré le drapeau tricolore italien. Les couleurs de Florence avaient été mandées à Rome pour assister à la fête, et pour aider, dit l'*Alba*, à perfectionner l'instruction politique du peuple de Rome, que les républicains toscans ne jugent pas encore assez avancée. Un *Te Deum* a été chanté dans l'église de Jésus.

On fait courir le bruit que le Pape va publier une troisième protestation, dans laquelle il confirmerait toutes les concessions politiques accordées par lui à son peuple, pourvu qu'on n'aille pas au delà.

LIVOURNE.—Le *Courrier de Livourne* du 4 publie l'article suivant :

"On fait courir ici des bruits alarmans. On assure que du 4 au 9 courant, la république rouge doit être proclamée à Livourne. On cite les noms des chefs ; les cocardes sont prêtes. Citoyens, ne vous laissez pas égarer ; serrons les rangs ; pas plus de république rouge que de république verte.—La constituante italienne et la guerre de l'indépendance, telle est notre unique devise."

MILAN.—Les journaux piémontais donnent les nouvelles suivantes de la Lombardie :

Il se fait à Milan de grands préparatifs de guerre. Dans toutes les casernes on rassemble des projectiles et des fusées à la congrève. Les Croates partagent la haine de Radetzky contre les pauvres Milanais. On tâche ici de soulever les basses classes contre les riches. La terreur que cherche à inspirer le vieux maréchal est plutôt imaginaire que réelle. Les dames de la ville continuent de porter le deuil. Les jeunes gens ont des crêpes à leurs chapeaux.

—On écrit de Bergame qu'il a été publié un avis portant défense aux citoyens de sortir de chez eux après dix heures du soir sans avoir à la main de petites lanternes. Le lendemain de la publication de cet avis, il y a eu en ville une illumination tricolore curieuse. Les citoyens sont sortis après dix heures du soir, trois par trois. Chacun avait une lanterne blanche, rouge ou verte, de manière à former des feux tricolores. Les rues étaient remplies de ces triumvirats ; il y a eu quelques désordres, mais sans gravité.

On écrit de Gênes, le 2 janvier :

"Les malles-postes et les diligences ne pouvant plus avoir accès en Lombardie, ont suspendu leur service ; mais les correspondances avec Milan seront conduites par le courrier de Turin jusqu'à Alexandrie, et de là, avec une estafette, on les fera parvenir à destination."

Le maréchal Radetzky persiste à se croire à Milan en pleine Autriche, et il continue à oublier: 1o l'offre faite par M. de Wessemberg, au gouvernement provisoire de Milan, de reconnaître l'indépendance de la Lombardie ; 2o la teneur de l'armistice du 9 août dernier ; 3o la médiation offerte par la France et l'Angleterre, et acceptée par les cabinets de Vienne et de Turin.

ALLEMAGNE.

AUTRICHE.—HONGRIE.—On lit dans l'*Ost-Deutsch-Post*, du 3 janvier :

"D'après des nouvelles dignes de foi, que nous venons de recevoir, Pesth a été occupé par nos troupes."

D'un autre côté, on écrit, sous la même date, à la *Gazette universelle allemande* : "D'après des nouvelles dignes de foi qui viennent de nous parvenir à trois heures, les troupes impériales ont occupé hier Pesth et Ofen sans coup férir. Kossuth a pris avec les insurgés la direction du sud-est, vers Szegedin, sur la Theiss." Cette nouvelle, extrêmement importante, a encore besoin de confirmation, dit la *Gazette de Cologne*.

D'un autre côté, la *Gazette de Breslau* donne les nouvelles suivantes, à la date de Vienne le 2 janvier:

"On avait reçu à Raab la nouvelle que le prince de Windischgraetz s'était avancé hier jusqu'à Stuhl-Weissembourg. Les débris du corps de Perczel s'étaient réfugiés vers Bude. Le ban Jellachich l'a suivi et s'est avancé jusqu'à Teteny. Les Croates sont à une lieue de Bude, qui doit être attaqué aujourd'hui par les armées réunies. Comorn a été emporté par le lieutenant-général Wrbna."

"On dit que le ministre de la justice de Hongrie Deak, avait proposé dans une assemblée d'entamer des négociations; mais Kossuth est monté à la tribune pour le combattre, en promettant que l'ennemi trouverait un tombeau à Pesth. Une terreur panique régnait dans cette ville."

On lit dans la *Gazette de Voss*, sous la date de Vienne, le 3 janvier : "Le découragement du parti de Kossuth, doit être principalement attribué à un discours prononcé à l'assemblée nationale par Deak, qui a présenté la conduite de Kossuth comme le comble de la déraison, et a déclaré que le pays était perdu sans ressource, si on n'abandonnait pas promptement une résistance qui touchait à la folie. Deak est connu comme homme de cœur et de résolution.

"On dit que la maison Rothschild est disposée à procurer au ministre des finances la moitié de l'emprunt de 80 millions, voté par la diète de Kremser.

"Kossuth, pour calmer les habitants de Pesth qui tremblent à l'approche des Autrichiens, leur a juré que dans un seul jour il monterait sur les remparts 10,000 canons et mortiers. En effet, depuis quelques jours, on voit sur les redoutes de Pesth de grands canons et d'énormes mortiers faits de glace. La glace a la forme de canons qui reposent sur des affûts légers. On les charge avec de la poudre et des balles de glace. L'explosion n'endommage pas la glace, et après chaque explosion, on nettoie les tubes avec du papier buvard. Il est certain qu'en 1740, sur la Newa, à St-Pétersbourg, et dans l'année 1795, en Hanovre, sur le Danube, on fit un feu continuel avec des canons de glace. Toutefois, il est douteux que les canons de glace puissent sauver Kossuth, car son parti est actuellement réduit à un très petit nombre d'hommes."

La réouverture de la diète constituante à Kremser devait avoir lieu le 3 janvier. On s'attend à des communications importantes. On assure que le ministère a préparé un nouveau projet des droits fondamentaux, qui en partie doit être plus libéral que le premier. Les partis dans la diète commencent à se décomposer d'une manière plus tranchée, et ce sont les nationalités plutôt que les opinions politiques qui décident de leur séparation.

L'ASSEMBLÉE DE FRANCFORT.—La candidature du roi de Prusse à la dignité impériale de l'Allemagne, qui paraissait avoir fait des progrès considérables, se trouve de nouveau remise en question. Les journaux d'au delà du Rhin dissertent à perte de vue sur cette inextricable affaire. Une balance égale à établir entre l'influence de l'Autriche et celle de la Prusse est, disent-ils, une pure impossibilité. Instituer une alternative de présidence entre ces deux puissances et quelques autres Etats de l'Allemagne, ce sera livrer au hasard la direction de la politique intérieure et extérieure de la confédération; enfin, créer un directoire fédéral composé des représentans des principaux Etats allemands, ce serait organiser la discorde dans un pouvoir destiné précisément à établir l'union. Si l'on rejette la direction de la Prusse, on ne peut non plus placer cette puissance sous la suprématie de l'Autriche. La seule combinaison qui paraisse praticable à quelques journaux allemands, consisterait dans l'institution d'une confédération à part, entre les Etats secondaires, reliée ensuite par des traités avec les deux grandes puissances allemandes. Il n'y a dans tout cela que confusion.

ESPAGNE.

Les lettres de Madrid, du 1er janvier, assurent que le député Jose de Zaragoza est nommé chef politique de Madrid, en remplacement du comte de Pena-Florida, qui entre au conseil royal.

Le premier numéro du journal l'*Alameda* paraît. Cette feuille appartient à l'opposition modérée.

On écrit de Madrid, 2 janvier:

"Des interpellations au sujet de la Catalogne ont été adressées aujourd'hui ... au commencement de la séance de la chambre des députés. Le ministre de l'intérieur a ... en réponse après la clôture de la discussion de l'adresse. ... la question d'urgence ne se trouve ..."

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

[illegible]

ARRIVES.

Navire Minerva, ..., de Liverpool.
Gov Davis, Cutter, de Liverpool.
Athenaise, Suares, de Bordeaux.
Kentucky, ..., de Liverpool.
... Manhattan, Corey, de New York.
... McLellan, de Hambourg.
Brick ..., Darien, de Chagres.
Apalachicola, Dow, de Pensacola.
Goelette Henry Fairbanks, ..., de Pensacola.
..., de l'Apalachicola.
Kosciusko, Brower, de Matagorda.
..., Nelson, de Mobile.

STEAMERS.

Gen Worth, Chace, de la Providence.
Eden, ..., de Shreveport.
Du Vernon, ..., de Grand Ecore.
Mobile, Sutton, ...
Cachuma, Reynolds, de Mobile.
Natchez, Holmes, de St Landing.
Battle of Attaka, Johnson, Pt. Martin.

SINISTRE.—On apprend de Guernsey, sous la date du 29 décembre, que le navire Ancona, capitaine ..., parti de la Nouvelle Orléans pour le Havre s'est entièrement perdu dans cette matinée, sur un rocher à un demi mille au N. O. de ce port. ... Les passagers et l'équipage ont été sauvés.

MEMORANDA.

NEW-YORK 30 janvier—Arrivée, barque D Gottres, Beats, de la Nouvelle Orléans.
BOSTON, 29 janvier—Expédiée, barque Marcella, pour la Nouvelle Orléans.—Arrivée le 29, barque Conal, Hill, de la Nouvelle Orléans.
PHILADELPHIE, 1 février—Expédié, navire Lucas, Coolidge, pour la Nlle Orléans.
BALTIMORE, 1 février—Arrivée, barque F A Everett, de la Nouvelle Orléans.

Ports étrangers.

LIVERPOOL, 31 décembre—Arrivés, navires Columbus, Brandywine,—1 dec Cambridge, Hodder,—1 janv. Boston,—2, Halcyon,—4, Venice, Golden, Sarah Ann, 5, Cairo,—8, Lehigh,—9, Lethbridge, Capitol, Faneuil Hall, Madonna, Austerlitz; 10, Laura Mary Waln, Calcutta, Oneco, Moslem;—11, Oceania, Champlain;—12 Marcellus, William & Elizabeth, Susan Lord, de la Nlle Orleans.—Partis, 30 déc. Dumbarton, Carnatic,—1 janv. Avon, Denmark;—2, Duncan Ritchie—4, Maine, Bordeaux, South Carolina, Amaranth, pour la Nlle Orleans.—En charge, Iowa, R D Shepherd, Atlantic, Peter Marcy, Diana, Niebe, pour la Nouvelle Orléans.—Chargeant, Cairo, Republic, Oxenbridge, Zelland, Massasoit, Elizabeth, Abby Pratt, Louisiana, Montauk, Harriet Augusta, et Orleans, pour la Nlle Orleans.

Chargeant à Londres—Navire Remittance, pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE, 7 janv.—Arrivés, Espindola;—8, Hannibal, Vaiant, Jacques Laffitte;—9, Roger Sherman, pour la Nouvelle Orléans—Partis, 29 déc. Alkmaar;—3 janv. Magnolia, pour la Nouvelle Orléans.—Chargeant, Exchange, Delaware, Caspian, pour la Nouvelle Orléans.

MARSEILLE, 25 décembre—Arrivé, Juno, de la Nlle-Orléans.—Partie 26, Neree, pour la Nouvelle-Orleans.—Chargeant, Jupiter, Chester, Southerner, pour la Nouvelle-Orléans.

BORDEAUX, 1 janv.—Arrivés, Cephalide, de la Nouvelle Orleans.—Chargeant, Oscar, Vaiant, Laure, Browne, Edwin, pour la Nlle Orleans—Parti 30 déc. Comte Zicho, pour la Nlle Orleans.

GIBRALTAR, 14 décembre—Arrivé, Utica;—24, St. Gio Baptista,—3 janv. Eleonora et Hermione de la Nlle Orleans.

LISBONNE, 18 décembre.—Arrivé Elliott, de la Nlle-Orléans.

Glengariff Harbor, 1 janv.—Arrivé, Bartley, de la Nlle Orleans.

PORTLAND, 1 janv—Arrivé, Espindola, de la Nlle-Orléans.

WESTPORT, 2 janv—Arrivé, Georgia, de la Nlle-Orleans.

BELFAST, 27 déc.—Camandra; 1 janv. Deborah, pr la Nlle-Orleans.

HULL, 30 déc—Parti, Margaretta, pr la Nlle-Orleans.

CLYDE, 29 décembre—Partis, Commerce, Nesida, Stewart, pr la Nlle Orleans.

LONDONDERRY, 1 janv.—Parti, Zone, pour la Nlle Orleans.

WATERFORD, 3 janv—Parti, Medora, pour la Nlle Orleans.

KINGSTON, 29 déc.—Partis, Intrinsic—3 janvier, Thos Wright, pour la Nlle-Orleans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Niagara, de Liverpool à Boston ....27 Janv
Europa, de Liverpool à New York ....10 Fév

D'AMERIQUE:

Niagara, de Boston à Liverpool ....21 Fév
Europa, de New York à Liverpool ....7 Mars

Le navire ARTHEMISE, capitaine B..., venant de Bordeaux, est en déchargement en face de la rue des Ursulines. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis sous cinq jours de cette date ou leurs marchandises seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques.
DOMINIQUE LANATA,
10 fév Nos. 9 et 10 rue Jefferson.

Ni le capitaine ni le consignataire de la barque suédoise SKANDINAVIAN, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.
AUG. MOLIER,
8 fév 22, Vieille Levée.

A VENDRE
UNE CARABINE
A SIX COUPS, DE COLT.
S'adresser au No 47, rue de Chartres. 9 fév—2

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et Ste Anne: Un CHEVAL bai brun, le pied gauche de derrière blanc, et une tache blanche au pied droit de devant, sans aucune autre marque ni étampe visibles. Si d'ici au 24 février le cheval n'est pas réclamé, il sera vendu au lieu et heure accoutumés, par Spear & Delery, encanteurs.
MICHEL DUREL,
10 fév Gardien des épaves.

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS.
J. BENAZECH.
Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 67.
OFFRE au Public des Chapeaux de toutes qualités, riches et garnis et au dernier goût. Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau sur mesure, quel que soit le goût de l'acheteur.
J. BENAZECH,
6déc—3m 67, Toulouse.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 9 février 1849.

Les avis divers qui ont été reçus de cette semaine sur la situation des marchés d'Europe ont considérablement entravé les affaires. Aujourd'hui l'arrivée de la malle est venu mettre un terme à cet état d'incertitude, et éclairer les intéressés en leur livrant leurs correspondances particulières. Une fausse nouvelle reçue la semaine dernière annonçant une hausse de 1/8 d. sur le marché de Liverpool avait engagé les détenteurs à élever leurs prétentions, à ce point qu'ils refusaient de vendre aux cours les plus hauts de l'ouverture du marché. Des dépêches télégraphiques reçues peu après vinrent rétablir les choses sous leur vrai jour, et démentir cette rumeur. Il résulte du rapport de ce marché que la demande qui pendant une semaine avait été très active, s'était calmée, et que les importeurs paraissaient désireux de vendre les nouveaux arrivages aux prix actuels qui donnaient d'assez beaux résultats. Cette rectification a réagi sur notre place et a fait baisser les cours de 1/4 cts. Les nouvelles d'Europe paraissent être favorables. Les districts manufacturiers sont florissants et la confiance générale semble renaître. On estime notre récolte à Liverpool à 2,500 000 balles: cette appréciation nous paraît par son exactitude devoir être favorable à nos produits.

Les affaires politiques d'Europe sont calmes à la surface. Nous ne chercherons pas à regarder ce qui peut couver au fond.

Depuis deux jours le temps est pluvieux et très peu favorable aux affaires. Le fleuve est toujours à la marque des grandes eaux.

COTON.—Arrivé depuis le 2 courant, Louisiane et Mississippi 25,314 balles—Tennessee 6,762—Arkansas 2,361—Texas 9—Mobile 426—Floride 100—ensemble 34,99[illegible] balles. Expédié dans le même temps, pour Liverpool 17,670 balles—Havre 11,072—Barcelone 500—Naples [illegible]—Havane et Cadix 676—Tampico 100—New York 3,416—Boston 5,501—Philadelphie 225—ensemble 40,309 balles—donnant une addition de stock de 5,211 balles et laissant en main y compris tout ce qui se trouve sous vergues des navires non expédiés ce jour, un stock de 195,194 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1848		37,401
Arrivé durant la semaine	34,99[illegible]	
Arrivé antérieurement	590,[illegible]	
		625,240
		662,641
Expédié durant la semaine	40,309	
Expédié antérieurement	427,138	
		467,447
Stock en main ce soir		195,194

Nous disions dans notre dernière revue, que le défaut de connaître la situation exacte des marchés d'Europe avait, pendant les deux derniers jours de la semaine, engagé le commerce à attendre les avis du steamer Canada. Bien que des dépêches ... d'un caractère peu favorable vinrent entraîner le marché et le porter vers la baisse; les ventes du jour s'élevèrent à 1000 balles seulement. Lundi, une baisse de 1/4 ... ayant eu lieu sur les cours existant avant l'arrivée du steamer, 5,000 balles changèrent de mains.—Les ventes de Mardi et du jour suivant furent de 12,000 balles au même prix. Hier le marché a été plat et 3,500 balles furent prises à des prix un peu plus faibles. La malle a apporté aujourd'hui les lettres du steamer Canada, mais l'heure avancée de la journée ... 2,000 balles ont été vendues. Les transactions de la semaine s'élèvent à 23,500 balles, la plus grande partie pour l'Angleterre. Nous attendons nos cotes.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi.

Inférieur	4	@	[illegible]
Ordinary	5	@	[illegible]
Middling	6	@	[illegible]
Good Middling	6	@	[illegible]
Middling Fair	6	@	7
Fair	—	@	—
Fully Fair	—	@	—
Good Fair	—	@	—
Good and Fine	—	@	—

TABAC.—Arrivé depuis le 2 courant 501 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Liverpool 89 boucauts—Brême Santiago 5—ensemble 94 boucauts. Stock en magasin et sous vergues des navires [illegible] boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1848		14,[illegible]
Arrivé durant la semaine	501	
Arrivé antérieurement	6,120	
		6,6[illegible]
		21,[illegible]
Expédié durant la semaine	94	
Expédié antérieurement	13,115	
		13,[illegible]
		8,[illegible]

Il s'est vendu cette semaine environ 425 boucauts de tabac à d'anciens prix. Le stock en vente est maintenant si réduit que l'on ne peut espérer aucune transaction considérable. Nous remarquons les ventes suivantes: [illegible]

SUCRE.—Des affaires assez considérables ont eu lieu cette semaine sur ce marché. [illegible]

MELASSE.—[illegible]

FARINE.—[illegible]

PORC.—[illegible]

BŒUF.—L'approvisionnement de bœuf en barils est si peu considérable, que les prix doivent être considérés comme nominaux. Nous cotons mess $13—prime $9 le baril. Une vente de 100 tierces prime mess a eu lieu aujourd'hui à $15 la tierce.

SEL.—Les arrivages de Liverpool ayant été considérables, les importeurs se sont trouvés forcés à accepter une réduction sur les prix. Les ventes totales de la semaine comprennent 31,000 sacs à des cours irréguliers, mais variant de 75 @ 80 cts pour le commun et 92 @ 95 cts pour le fin. Ces jours derniers plusieurs chargements de sel commun ont été faits à 76 et 77 cts, et la partie de fin à 80 et 85 le sac. Un chargement de 4,000 sacs des Iles Turques a été vendu à arriver à des conditions non publiques.

CAFE.—La demande de café de Rio a été très active cette semaine, les ventes s'élèvent à 20,000 sacs, la plus grande partie de 6 @ 6 1/4 cts la liv. Ce mouvement a donné plus de fermeté au marché qui s'est fermé avec une tendance à la hausse. Il ne s'est rien fait sur les autres qualités.

WHISKEY.—Cette semaine des affaires assez importantes ont eu lieu en whiskey de 17 @ 17 1/4 cts le gallon rectifié, la plus grande partie des transactions a eu lieu au premier cours—Nous remarquons les ventes suivantes: 200 barils common à 18 cts—150 do @ 18 1/2 cts et 100 do marque Dexter à 20 cts le gallon.

GRAISSE.—La demande a été assez active pendant les premiers jours de la semaine, mais ces derniers jours le mauvais temps l'a presque suspendu. Les ventes comprennent 1,500 barils et tierces 6 @ 6 1/4 cts et environ 2,500 barillets 6 3/4 @ 7 cts la liv. Quelques lots de graisse de lard ont été vendus à 4 1/2 et 4 3/4 cts la livre.

LARD SALE.—Les affaires ont été peu considérables, cependant les prix ont peu varié. Quelques arrivages de plats côtés nouveaux ont été vendus à 6 c, ce qui rend le vieux plus difficile à placer; 70 barriques ont été vendus à 4 1/2 cts la liv. Un lot de 1,300 liv. jambons nouveaux a été vendu à 6 1/2 cts la liv. Le jambon enveloppé et passé au sucre se vend 7 1/2 @ 10 cts la livre.

BEURRE ET FROMAGE.—La demande est limitée et les prix n'ont pas varié. Nous cotons—Beurre de l'ouest 9 @ 12 cts d'inférieur @ prime—Fromage 6 @ 6 1/2 cts la liv.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—Ces articles sont toujours plats; les ventes sont toutes en lots de détails—Toile 15 @ 16 cts la yarde—Cordes 7 @ 7 1/4 cts la liv, suivant la qualité et le terme.

SACS EN PITRE.—Les ventes ont été peu actives cette semaine et n'offrent aucun changement de cours—sacs neufs de 2 1/2 boisseaux en paquets et en balles 9 3/4 @ 10 1/4 cts le sac.

CHANVRE.—Il n'y a eu cette semaine ni ventes ni arrivages; les cours sont nominaux.

PLOMB.—Il s'est vendu 530 saumons plomb des hautes mines à $4—et 200 do des basses mines à $3 87 1/2 les 100 liv. Le marché est à peu près dépourvu de cet article.

CHAUX.—Un chargement de 1,500 barils de Camden a été vendu à 80 cts le baril. La chaux de Thomaston vaut de seconde main 95 cts @ $1 comptant.

CHANDELLES.—La demande est limitée et les prix sont les mêmes—Blanc de baleine New Bedford et Nantucket valent 31 @ 30 1/2 cts—Star 20 1/2 @ 21 1/2 cts la livre.

RIZ.—Ce marché n'a pas varié. Les cours sont 3 1/2 @ 3 3/4 cts la liv., suivant la qualité. La demande est peu active.

CHANGE.—Le change est plat et les cours ont baissé depuis notre dernière revue. Nous cotons: Sterling 7 @ 8 p. % de prime; France 5f 30 @ 5f 27 1/2—Traites sur New-York 60 jours 1 1/4 @ 1 3/4 p% d'escompte; à vue 1/2 @ 1/2 p. % de prime.

FRET.—Nous remarquons peu de changement dans le fret; plusieurs arrivées qui ont eu lieu sont venus suppléer au manque de tonnage qui commençait à se faire sentir, ... Au nombre des engagemens qui ont été faits, nous trouvons une barque anglaise pour Cork—Mais 16 d—Un navire pour Bordeaux—Merrains à $60—Une barque pour l'Irlande—Mais 16 d—Un brick pour Cork à 18 d et une barque à 17 d—Un navire américain pour Liverpool à 14 d, et deux ou trois autres navires à des conditions non publiques. Les navires pour coton chargent sur pont à 15/32 d @ 1/2 d. Un navire a été frété pour le Havre à 1 1/16 ct. Le cabotage paraît plus facile, quoique encore élevé.

Dissolution de société.

LA société en commandite existant entre nous, a été dissoute d'un commun accord, par acte pardevant L. Hermann, notaire public, en date du 12 août 1848, et la liquidation en a été réglée à notre entière et mutuelle satisfaction.
Nouvelle-Orléans, 9 février 1849.
J. BEUGNOT.
10 fév—6 CH. LAFFON.
Le Courrier est prié de copier.

MAISON A LOUER ET MEUBLES A VENDRE.—La maison No 70, rue Royale, sera louée à un bon locataire qui aurait besoin d'un ameublement confortable. Les meubles sont entièrement neufs et conviennent à un établissement de pension bourgeoise, ou à une famille. S'adresser sur les lieux. 10 fév—1

Marchandises françaises.

LES soussignés offrent à vendre (en gros seulement) un débarquement des navires Pie IX, Gironde et Hargrave, du Havre:
12 balles guinghams suisses couleurs vives,
10 do cotonnade nouveautés légères, genre coutil,
2 caisses bretelles ord. façon gomme, prix variés,
2 do do gomme élastique, ord. et riches,
2 do crême de Paris, bonne qualité,
3 do moelle de bœuf et pommade du lion,
3 do extraits d'odeurs, flacons nouveaux,
1 do parfumerie fine, nouveauté,
1 do gilets flanelle, coupe perfectionnée,
1 do flanelle cachemire supérieure,
1 do gants et mitaines fils noirs, aussi pour fillettes
1 do parapluies noirs, 28 @ 32 pouces,
8 do 28, 30, 32 et 34 pouces,
1 do rubans taffetas noir, No 5 p. chapeaux paille,
1 do pèlerines brodées, mouchoirs et broderie,
4 do chapeaux paille jaune, Nos 12 @ 30 garnis,
2 do do do gris do do do,
2 do do do bords doubles, assortis do,
1 do brosses à dents os et buffle, assorties,
1 do soie à coudre noire et couleur, 1re qualité,
1 do grenadine soie, nouveauté pour robes,
1 do barege uni, couleurs assorties,
1 do maroquins noirs pour chaussures,
1 do peaux de moutons, maroquinées do,
1 do do do pour doublures,
2 do veaux cirés, qualité supérieure,
1 do taffetas gommé, séché à l'air,
1 do rubans velours, numéros et couleurs assortis,
2 do chapeaux paille Italie et à jour, nouv. p. dames
6 balles batiste d'Ecosse, nouveauté coul. claires,
1 c. gants fil d'Ecosse, pour hommes et femmes,
2 do merinos drap d'été, pour habits,
1 do do do chaîne coton, extra-fin;
6 do jaconat imprimé, nouveauté,
1 do anneaux de rideaux Nos assortis.
2 do éventails fantaisie, assortiment complet en qualités et prix.
Tous ces articles ont droit au drawback et seront vendus à des prix très modérés par
RAVELET & FESTE,
10 fév 35, rue Chartres, au premier.

DAMEJEANNES françaises.—A vendre par les soussignés, en lots à la convenance des acheteurs, l'assortiment ci-après, reçu par les navires Hargrave et Pie IX.
600 damejeannes de cinq gallons,
150 idem de trois do,
50 idem de deux do,
125 idem de un do.
10 fév J. F. BERCIER, 54 Vieille Levée.

GANTS.—200 douzaines gants de Courvoisier, de Paris, en débarquement du navire Pie IX, à vendre par COURVOISIER & C, encoig. Royale et Orléans. 10 fév

CHAMPAGNE.—310 paniers vin de Champagne, en débarquement du navire Gironde, à vendre par COURVOISIER & C, encoig. Royale et Orléans. 10 fév

EN débarquement du navire Arthémise, de Bordeaux, le soussigné offre à vendre
30 demi pipes eau de vie,
30 quarts pipes cognac,
140 barriques vin Médoc, bon ordinaire,
20 do vin fin pour familles,
25 caisses absynthe de Bordeaux,
4 caisses de chemises de Bordeaux.
Par DOMINIQUE LANATA,
10 fév Nos. 9 et 10, rue Jefferson.

SACS en pitre.—50,000 sacs neufs, de 2 boisseaux et demi; et 10,000 sacs de seconde main à vendre par C. J. WHEELER, courtier.
10 fév 5, Bank place.

CENDRE DE SOUDE.—200 boucauts, ... barils, en débarquement du navire ... Harbeck, Caroline Nesmith, et Onward, à vendre par HAYMAN & HOLDEN
10 fév ... rue Magasin ...

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance mutuelle du Soleil.

Nouvelle Orléans, 6 février 1849.
LES ... [illegible]
6 fév L. MATTEWS, Agent.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Le 5 février 1849.
CONFORMEMENT à une résolution ... de la Municipalité No ..., ... du 29 janvier 1849, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au lundi 12 février prochain, pour ... réparations à faire aux rues ... partie No ..., pour le terme de trois ans, le tout conformément aux spécifications, stipulations et conditions qui pourront être adoptées par le Conseil.
6 fév A. D. CROSSMAN, maire.

LE soussigné n'ayant eu de nouvelles de son frère BALTHAZAR FLOUX, depuis 1836, natif du département de Haute Saône, France, recevra avec reconnaissance des personnes qui le connaissent ou qui l'ont connu en cette ville et autres lieux ... [illegible]
Nlle Orléans, 7 février 1849.
6fév—6t FRANÇOIS FLOUX.

PERDUE.
UNE CHIENNE bull-dog, couleur marron, le poitrail blanc et les oreilles coupées. Elle répond au nom de Louisa, et a été perdue dimanche 4 février courant. Une récompense sera donnée à celui qui la ramènera à M. Belocq, chez M. B. Lacroix, épicier, encoignure Français et Grands Hommes. 8fév—3t

Mlle FANNY ET Mme VIDALO,
Rue Royale entre Bienville et Conti, No. 72.
NOUS avons l'honneur de prévenir les dames et les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'ayant reçu un grand choix de fleurs artificielles, coiffures de bal, couronnes de mariée, garnitures de chapeaux, aigrettes pour robes, nous vendrons à des prix très modérés, ainsi qu'un joli choix de capotes et chapeaux de velours à $4, $4, $5 et $6.
Lingerie et parfumerie très fine, cold-cream et crème de concombre, gants en peau, pour dames et pour enfants, etc. 8 fév—12

GAMBLE & BOYLE, No 9, rue Bienville, reçoivent en ce moment par les navires Ocean Queen, Harbeck, Rivondale, Carnatic et Avalon de Liverpool et Glascow—
199 indiennes fantaisie.
Ecarlate bayetas.
Ginga fil bleu et blanc.
Habits de fantaisie en batiste do.
Toile de Hollande blanche et écrue.
Damas 7/4 et 10/4.
Gingham carreaux.
Tricots caméléons.
Qu'ils offrent à vendre à des termes raisonnables. 6 fév

P. & E. REILLY
EN LIQUIDATION.
LES soussignés, à partir de ce jour, offrent en vente leur assortiment de toiles d'Irlande et de marchandises françaises à 25 @ 50 au dessous de leurs prix ordinaires.
Les acheteurs trouveront une occasion rare d'un choix de marchandises d'importation récente à des prix réellement très avantageux.
Ceci ne doit pas être regardé comme un avertissement fictif, notre liquidation étant la conséquence de la mort toute récente d'un de nos associés.
P. & E. REILLY,
Encoignure Royale et Canal.
Nous recevons en ce moment nos marchandises de printemps, comprenant bareges, jaconats, organdis, balzorines, foulards à dessins, mousselines de soie glacées en toutes nuances, mousselines pure soie brodées en couleurs, &c., toiles pour chemises, de 12/4 à draps, linge de table en toutes largeurs, etc., tirés expressément pour nous dans les meilleures fabriques d'Irlande. 3 fév—15t

Marchandises d'encan
A très bon marché.
C. M. SIMPSON, 39, rue de Chartres, vient d'ouvrir un grand lot de marchandises provenant de l'encan, qu'il vendra à très bas prix, savoir:
Indiennes françaises, une yarde large à 20 c. la y.
do anglaises do do 12 1/2
do américaines do do 10
do do 3/4 large do 8
2000 yardes des Indes à 12 1/2 c.
1000 do do qualité supérieure à 15 c.
150 douz. mouchoirs fil à $1 la douzaine.
Mouchoirs très fins, un grand assortiment.
Un lot de bareges à 18 3/4 c.
6 caisses toile d'Irlande de $5 25 à $7 la pièce.
Un grand lot de serviettes unies et damassées.
150 douz. bas à très bas prix.
Un grand assortiment de parasols à très bon marché; mousselines de laine, cachemires et mérinos au dessous du prix coûtant. 6fév

Aux Habitans, Ingénieurs, etc.
LE soussigné ayant pris des arrangements convenables, sera constamment en main et pourra leur fournir des TUYAUX EN FER FONDU ET BATTU, de différentes dimensions, depuis un jusqu'à six pouces de diamètre, et il recevra les diverses commandes qui lui seront faites et les fera exécuter avec exactitude et dans le plus bref délai.
Il vient de recevoir un envoi de ces tuyaux de six, quatre, trois, deux et demi et un pouce de diamètre.
2 fév—3md E. W. WELLS, A l'office du Gaz.

Pour la Californie!!!
GRAND RABAIS.
LE soussigné prévient les personnes qui sont amateurs de chasse, et notamment ceux qui vont chercher l'or en Californie et qui désirent le conserver, qu'il offre, à un grand rabais, afin de clore une consignation:
40 fusils doubles à pistons, canons à rubans et à chambres anglaises, garantis.
225 couteaux de chasse à un et deux tranchants.
100 poignards. GEORGE THOMAS,
6 fév 70 Vieille Levée.

Avis aux Propriétaires, Architectes et Entrepreneurs.
L. F. DELAMARE, Directeur et contre-maître des ateliers de la Société de la Vieille Montagne (dite Mosselman Zinc Mines) à Paris, vient d'ouvrir une manufacture de travaux de zinc, cuivre, plomb, ferblanc et tôle, pour bâtiments et ustensiles de ménages, le tout confectionné d'après les nouvelles améliorations.
Il se charge principalement de couvertures en zinc qu'il garantit de toutes réparations pour 20 ans, installations de bains, garde-robes, lavoirs, pompes, en un mot, tous travaux d'ornements et fantaisie. Fabrique spéciale de lettres en relief en tous genres.
Référence :
Chez SLACK DAY, STAUFFER & Co.
S'adresser à la Fabrique, rue Franklin, 57, entre Conti et Bienville, ou on trouvera tous les modèles des travaux ci-dessus indiqués. 6fév—

M. BARTOLOME SIMO invite les personnes qui lui doivent ou ceux à qui il doit, à venir régler leur compte au No. 23, rue la Vieille Levée, entre Jefferson et Toulouse. 1er fév—10

EN débarquement du navire ..., du Havre, 50 caisses de fromage tête de mort.
1 tonneau gruyère.
300 demijeannes de 5 gallons.
A vendre par DOMINIQUE LANATA,
6fév Nos. 9 et 10, rue Jefferson.

AMUSEMENS

THEATRE D'ORLEANS.
SAMEDI, 10 février 1849.
3me représentation de
GASTIBELZA;
ou
LE FOU DE TOLEDE,
Opéra en 3 actes, musique de Maillart.
On commencera à 7 heures.

SALLE D'ORLEANS.
Le samedi 17 février,
GRAND BAL DE SOCIETE, AVEC SOUPER.
Prix de souscription: $2.
Chaque Souscripteur aura le droit d'amener deux Dames.
Le bureau sera ouvert tous les jours, de midi à trois heures, au bar de la Salle d'Orléans.
2 fév ALEXANDRE BONGRÉ.

NOUVEAU CIRQUE MONSTRE De Stone et McCollum.
Sous la direction de JOHN SMITH.
LE public de la Nouvelle Orléans est respectueusement informé que le NOUVEAU CIRQUE MONSTRE DE STONE & McCOLLUM, sous la direction de John Smith, fera son apparition en ville le samedi, 3 février, précédé d'une magnifique musique en cuivre, dans un élégant char de triomphe, traîné par 16 chevaux, admirablement appareillés et caparaçonnés, et commencera ses représentations le même soir
SUR LA PLACE WASHINGTON (3e Municipalité).
La troupe est la plus nombreuse des Etats-Unis et comprend une réunion de talents sans égaux dans aucun cirque en tout pays.
Les représentations consisteront en une série d'exercices gymnastiques et acrobatiques, et des actes, scènes et travaux équestres les plus brillans, les mêmes qui ont été si chaudement applaudis par les habitants de Mobile pendant les neuf dernières semaines.
Parmi les premiers talents attachés au NOUVEAU CIRQUE MONSTRE, nous devons mentionner les noms des suivans, qui, dans le genre spécial à chacun d'eux, ont été généralement reconnus comme sans rivaux dans le monde.
EATON STONE, le meilleur cavalier du monde sur un cheval nu; T. McCOLLUM, sans égal comme écuyer; la BELLE ROSA, la célèbre écuyère, JOHN SMITH, reconnu comme le meilleur acteur actuellement existant pour les rôles de ...; P. MADIGAN, M. J. LIPMAN, J. BLACKWOOD, J. R. SHAW, A. LEVI, D. W. STONE, P. COLEMAN, B. BROWN, P. FOLLS, J. BERNARD, A. & W. HINCKLEY, ... GREEN, JOHNSON, &c., &c.
Un des plus grands attraits des amusements du Cirque Monstre est la magnifique musique en cuivre, sous la direction du célèbre B. K. GATT.
Toute l'arène sera brillamment éclairée par le gaz, et des places seront arrangées pour la commodité des Familles, on pourra les retenir à l'avance en s'adressant au bureau, entre 11 et 12 heures A. M.
PRIX D'ENTRÉE.
Stalles—25 c. Parterre—25 c.
Places pour les personnes libres de couleur—25 c.
Enfants et domestiques—moitié prix.
1er fév JOHN W. SMITH, Directeur.

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St Pierre, près du Vieux Bassin.
Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir de samedi, 20 courant, pour un bal ... GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.
N.B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 25 oct

Vente de Steamers du Gouvernement.
DES propositions cachetées seront reçues par le major D. D. TOMPKINS, Quartier Maître de l'armée des Etats-Unis, au No. 140 ..., Nouvelle Orléans, jusqu'à 10 heures ... du 20 février, 1849 pour l'achat des ... bateaux à vapeur ci-après désignés et appartenant aux Etats-Unis. ... [illegible]
Le navire à vapeur ALABAMA, de 700 tonneaux, machine de la force de 300 chevaux, bouilloires neuves, reconstruit la saison dernière, ... [illegible]
—Le navire à vapeur NEW-ORLEANS, de 750 tonneaux, ... état et en armement complet, ... machine de la force de 375 chevaux, il porte ... [illegible]
—Le navire à vapeur FASHION, de 407 tonneaux, ... de la force de 250 chevaux, ... et du charbon pour 15 jours. 21janv—td

SALON DE CRÈMES A LA GLACE.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de ses salons de Crêmes à la Glace, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier et vis-à-vis l'Eglise de St-... Il tiendra constamment une variété de crêmes à la vanille, ananas, citron, etc. variété d'autres crêmes, ainsi que ... des sorbets et ...
Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement mériter le patronage du public.
Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.
Dans le magasin, au-dessous du salon, on trouvera constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.
31janv—4m1f LAZZARO DANCEWICH.

Grande Fantaisie pour Piano
Composée et dédiée aux Dames pianistes de la Nouvelle-Orléans,
Par H. ROLLING.
A Vendre à la Nouvelle-Orléans, chez les principaux Marchands de Musique. 1fév—15t

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
LA Société existant en cette ville sous la raison de MARTIAL PEYRET & Co. a été dissoute d'un commun accord, et M. C. FASSY est seul chargé de la liquidation.
Nouvelle-Orléans, 1er février 1849.
MARTIAL PEYRET.
1fév—30 PAUL JUGE, Fils.
Avis de Société.
LES soussignés continueront le même genre d'affaires et la commission en général, sous la raison commerciale de PAUL JUGE FILS & CO, au No. 27, rue St-Louis,
Nlle-Orléans, 1 février 1849.
PAUL JUGE FILS.
1er fév—1m C. FASSY.

C. YALE Jr. & Co.,
No 27, rue des Magasins,
REÇOIVENT, par les importations récentes, un assortiment complet en soieries, *articles de fantaisie*, bareges, mousseline, organdis, *jaconats des Indes*, mousseline suisse unie et brodée, do rayée et à carreaux, *tarlatanes*, &c.
AUSSI: Un vaste assortiment pour modistes, savoir: *Chapeaux paille d'Italie* do *paille anglaise*, do à jour, do guipure, le tout au dernier genre, *fleurs artificielles* assorties, un superbe lot de rubans pour chapeaux et bonnets: do du satin et satin et taffetas de tous les numéros; ... choses de toilette, *toile d'Irlande*, franges, gants et bas assortis, broderies de tous genres, &c., &c., &c., ainsi que d'autres articles qui complètent leur assortiment et qu'ils offrent à vendre à bas prix aux marchands de la ville et de la campagne.
1er fév—1f

Fer du Tennessee.
LES soussignés agents pour les forges de MM. Hillman, Vanleer & Co, appellent l'attention de leurs pratiques, du commerce et des fabricants de bouilloires, sur leur grand assortiment de FER DU TENNESSEE, comprenant:
300 tonneaux barres plates de toutes dimensions.
18 do ronds et carrés,
150 do coulées, 500 feuilles de fer à bouilloires
100 paquets de fer en feuille. Le tout garanti de première qualité et offert en vente par
PRIESTLY & BEIN,
31 janv 89 et 91, rue du Camp.

CHARRUES.
LES soussignés agents des célèbres charrues de Maysville, de Young, appellent l'attention des habitants sur le grand assortiment de tout genre qu'ils ont en mains.
Charrues de Young, Nos 1, 2, 3 et 4.
Kings Parrey, 1, 2, 3 et 4.
Hull & Spears, 1, 2 et 3.
PRIESTLY & BEIN,
31 janv 89 et 91 rue du Camp.

BALANCES! BALANCES!
BALANCES CÉLÈBRES DE DAIL, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.
CES balances portatives renommées par la commodité et la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.
En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras : ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à simple bras.
Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York; de l'Etat de New York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie, de Boston et du grand concours national, à Washington.
Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras; donnant ainsi à chacun la faculté de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.
Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par
PRIESTLEY & BEIN.
3 fév 89 et 91, rue du Camp.

MARCHANDISES ayant droit au drawback et convenables pour le marché mexicain.
10 caisses indiennes imprimées.
2 do indiennes à deux couleurs,
4 balles mouchoirs de Vérone, en déchargement de la barque Kelly et à vendre par
DUNCAN KENNEDY,
30 janv—1m 94, rue Toulouse.

A LOUER.—Le magasin neuf à quatre étages, No. 3, rue Front, entre celles Canal et Common, immédiatement en face du débarcadère des bâteaux à vapeur. On en donnera possession le 1er mars.
Pour les conditions, s'adresser à
LABORDE & XIQUES,
6fév 31 Commune.

Marchandises mexicaines.
12 balles indiennes françaises fantaisie.
10 do do anglaises do.
12 balles papier Borotte.
6 caisses mousselines imprimées—20 caisses coton blanc pour chemises—4 balles couvertures—1 balle mouchoirs madras français—3 caisses batiste de couleur—4 malles de souliers—1 caisse châles de crêpe de Chine—en débarquement et à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
3 fév 12 rue Conti.

DRAPS noirs de Sedan.—Une caisse de draps noirs très fins, à vendre par
A. PAVILLIER,
7 fév 28, rue de Chartres, au premier.

VELOURS de soie noire.—Une caisse de velours noirs assortis, à vendre par
A. PAVILLIER,
7 fév 28, rue de Chartres, au premier.

MONSIEUR le docteur PIERNAS prévient ses amis et le public, qu'il a établi son domicile, RUE DU CANAL, No. 77.
On le trouvera tous les jours chez lui de midi à 2 heures P. M. 7 fév—1

Aux Planteurs Sucriers.
CHAUDIERES EN FONTE ET FER BATTU de toutes dimensions, en magasin et à vendre par
J. Y. DE EGANA,
19janv 47, Bienville

Changement de domicile.
LE Dr. J. C. LANDREAUX a transporté son domicile à la rue Conti, ENTRE DAUPHINE ET BOURBON, en face de l'institution Boyer & Siret. 10 jan

Rue d'Orléans, No. 84.
UNE grande quantité de CITERNES à vendre de toutes dimensions, avec tonneaux rouge en chêne et citernes en chêne pour les distilleries.
9janv—15 ALLAIN

Librairie de Victor Hebert,
149, rue de Chartres.
ON se charge à cette librairie de faire venir tous les livres anciens et modernes, revues, pamphlets, journaux publiés en France, moyennant une commission de 10 pour cent.
VOR. HEBERT, 149, rue de Chartres.
P. S. On trouvera des catalogues à la librairie.
28 jan

AU PUBLIC.
LE docteur PIERNAS de retour en ville, dans l'intention de reprendre l'exercice de sa profession, a pris domicile rue Toulouse, No. 57, à côté de la Banque des Citoyens. 27 jan—15

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES CHES FRANÇAISES D'HIVER.
D. P. SCANLAN & Co, No 12, rue de Chartres.
AYANT un grand assortiment de magnifiques marchandises d'hiver que l'épidémie a empêché de vendre et étant disposés à se faire de la place pour les marchandises toutes les saisons, les offrent aujourd'hui à des prix extrêmement réduits.
L'extrême bon marché ne peut manquer d'engager tout le monde à faire emplette, nous offrons aujourd'hui à 25 cents la yarde ce que nous vendions hier 40 cents. Les mousselines françaises que nous vendions 40 cents la yarde seront vendues à 25 cents et toutes les marchandises dans la même proportion.
D. P. SCANLAN & Co.
17jan No 12, rue Chartres

AUX DAMES DE LA LOUISIANE.
RUE ROYALE 57, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.
MLLES. FOURNIER, de Paris, déjà avantageusement connues en France pour la fabrication des fleurs artificielles, viennent de se fixer à la Nouvelle Orléans.
Elles arrivent de Paris avec un assortiment complet de coiffures de bal, bouquets de corsage, agréments de robes, garnitures de chapeaux, etc, etc.
Mlles Fournier se feront un plaisir de communiquer à leurs visiteuses les gravures de modes qu'elles reçoivent directement de Paris. 16 jan—1m

J. FEYTEL,
A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, que partant dans quinze jours environ et pour quelques mois pour l'Europe, il prie les personnes qui doivent de vouloir bien régler leurs comptes avant son départ, ainsi que celles à qui il peut devoir de lui présenter leurs ...
M. H. GILLY sera pendant son absence, porteur de sa procuration et chargé de la liquidation des comptes qui resteront à régler.
M. P. KNOWLES continuera pendant son absence les affaires du magasin ainsi que les réparations de montres et pendules. J. Feytel le recommande à ses nombreuses pratiques, leur garantissant que M. P. Knowles ne négligera, pas plus que lui, aucun des moyens en son pouvoir pour les satisfaire.
M. Nardin, employé depuis cinq années dans l'établissement y reste en cette qualité.
M. Orry reste également chargé de la collection des comptes tant anciens que nouveaux. 4fév

CARGAISON de la barque Scandinavian, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
250 barriques vin marque Bergasse; 1250 paniers huile d'olive en bouteilles et demi-bouteilles, marques Plagniol et Fossel; 50 barils vin de Madère, 20 de Burgundy Port, 300 caisses absynthe de Mauvajol, Brunetton & Co. 400 do vin Muscat de Lunel et Frontignan; 600 paniers bouteilles vides de 25 onces; 100 caisses eau de fleurs d'oranger, 40 caisses olives; 25 do variantes, 25 do cornichons, 25 do salaisons assorties; 40 malles parfumerie; 14 balles bouchons fins ... de 20,000 chaque.
Toutes ces marchandises ont droit au drawback.
AUG. MOLIER,
8 fév 22, Vieille Levée.

Véritable Cognac.
20 demi-pipes de la marque bien connue "Celebrated Brandy W...",
25 quarts-pipes de la même marque,
20 huitièmes-pipes do do.
20 demi-pipes de la marque Martigne & Bigourdan, "Celebrated Brandy W...",
20 quarts pipes des mêmes marques,
5 demi-pipes de la marque Cerq Père & Fils
19 do do W. Raymond,
3 do do très vieux,
30 quarts pipes St-Croix.
Majeure partie de ces eaux-de-vie sont dans les magasins de la Douane, et à vendre par
A. CARRIERE,
1er fév 25 Vieille Levée.

MARCHANDISES de printemps, reçues par les derniers arrivages du Havre.
15 caisses jaconats Gros Odier, Roman & Co, 10 do organdis imprimés, 2 do gingham d'Alsace, 10 do gingham suisses, 5 do coutils assortis, 1 do tarlatanes assorties, 4 do mousselines brodées et à carreaux, 1 do barèges ..., 4 do bas de coton blanc assortis, 1 do mouchoirs batiste, 6 do madras assortis, 2 do chemises de toile très fines, 2 do chemises de couleur, 10 do percales d'Alsace imprimées, 1 do châles grenadine, batistes, robes de bal brodées, 1 do jupons de crinoline.
La plupart de ces marchandises ont droit au drawback et seront vendues à bas prix, par
A. PAVILLIER,
31 janv 28, rue de Chartres, au Premier.

Maison à louer.
Pour cause de départ.
UNE maison située dans la rue de la Paix (Troisième Municipalité) est à louer. Un vaste jardin, beaucoup d'arbres à fruits.
A VENDRE pour la même cause, une griffonne âgée de vingt trois ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser rue de la Paix No. 4, entre Casacalvo et Moreau. 24 jan—30

A LOUER pour le 1er mars prochain, la Maison No 123, rue Royale, entre St Louis et Conti, ayant un magasin avec entresol, un vaste logement, porte cochère, &c. S'adresser à
J. J. JANDOT,
31janv—1m No. 75, rue Dauphine.

CALIFORNIE.
MAISON DE COMMISSION
A SAN-FRANCISCO.
LE soussigné partant le 7 février prochain pour cette destination, par la voie la plus prompte, (via Chagres, Panama, et le Pacific Mail Steam Ship Company) a l'honneur d'informer ses amis, commerçants et le commerce en général, que sa résolution bien arrêtée est d'établir à San Francisco, une Maison de Commission pour toutes affaires commerciales quelconques, et consignations de marchandises et produits, ordres, retours, placements de fonds, &c. soit achat de terre en ville ou ailleurs.
L'expérience des voyages et des affaires, fait que le soussigné sollicite respectueusement le patronage de toutes les personnes qui désireront établir des relations avec ce pays dans lequel il arrivera long temps avant les consignations qui doivent ou qui pourraient lui être faites ce qui le facilite à mettre à profit cet intervalle à l'avantage de toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Pour les ordres, s'adresser avant son départ, au No. 54, rue de Chartres, et après à M. Alphonse Noël, No. 60 même rue, son correspondant, qui transmettra tous les renseignements qu'il recevra dans l'intérêt des expéditeurs.
Nlle Orleans, 27 janvier 1849.
25janv—15t E. D. MOLLOT.
Références:
N. C. Hall. De Goer & Riffard,
J. W. Zacharie & Co, Lanau & Sylvestre,
North Brothers, Borderes & Co,
N. G. Hobbs. Ravelet & Feste.

Charrues et Quincaillerie.
LES soussignés agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, ont en magasin et reçoivent constamment, un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures, savoir:

74 charrues de	Hall,	No. 1	sans coutre,			$5 50
92 do	do	do 1	avec	do		7 00
54 do	do	do 2	do	do	coton	8 00
15 do	do	do 3	do	do	do	10 00
70 do	do	do 2	do	do	sucre	9 50
54 do	do	do 3	do	do	do	12 00
27 do	do	do 4	Grande,		do	14 00
13 Flukes	do	do 1				19 00
15 do	do	do 2				15 00
23 Sub soil	do	do 1				7 00
28 do	do	do 2				8 00
30 Charrues de	Ballenger,	1	sans coutre			5 50
28 do	do	do 1	avec	do		7 00
40 do	do	do 2	do	do		9 00
38 do	do	do 3	do	do		10 00
18 do	do	do 4	do	do		12 00

AUSSI.—Un grand assortiment de quincaillerie pour habitation, savoir: chaînes, clous coupés et forgés, houes de Hunts, pelles, pioches, couteaux à cannes, fourches à piquets et à grains, meules, et un grand assortiment de fer anglais et américain; huile pour sucrerie, à lampes et de lin; esprit de therebentine, mastic, vitres et peintures.
Ils sont aussi agents pour la vente des tôles de Wheeling, (Virginie), et ont en magasin 63 paires avec brancards et anneau en fer de 2 à 5 pouces.
HOGAN, TUREAUD & DONAND,
25 nov 89 Vieille Levée.

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 102, RUE POYDRAS.
A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bierre et autres, arrangées dans le meilleur goût, tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et à employer de toute espèce de manière; poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.
Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
4janv—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.
JOHN McCARTY, plombier, No 104 rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. Fév—

$20 de récompense.
PARTI marron de la maison No 153, rue des Ursulines, dans la soirée du 7 courant, le mulâtre JOHN, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, corps mince, ayant bonne mine et se tenant proprement. Il est domestique de maison et pourrait se faire passer pour libre et s'employer comme maître d'hôtel sur un bateau à vapeur. Les capitaines sont priés d'avoir l'œil à ce que cet esclave ne passe pas sur leurs navires.
Les vingt piastres de récompense seront données à celui qui livrera cet esclave dans une des geôles de cette ville ou au No. 153, rue des Ursulines. 9fév

$50 de Récompense.
PARTI marron vers le 1er novembre dernier, un griffe nommé NERO, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 8 à 9 pouces, se tenant droit; il lui manque deux dents de devant. Cet esclave est connu comme ayant appartenu à M. John ..., et m'a été vendu l'été dernier. ... [illegible]
30 janv—30 GEORGE ...